

UNE ANALYSE DES PROJETS PAR L'ÉQUIPE CRÉDIT DE LA NEF...

Chaque demande de financement présentée par un porteur de projet est analysée par **l'équipe crédit de la Nef** la plus proche. Cette étude vise à vérifier la faisabilité économique et technique du projet dans le respect des critères éthiques de la Nef (structures respectueuses de la personne et de son environnement).

...SUIVIE D'UNE RENCONTRE PAR DES SOCIÉTAIRES-BÉNÉVOLES...

Parce que l'analyse économique et technique ne suffit pas à comprendre un projet et les motivations de la personne qui le porte, les équipes crédit travaillent avec un réseau de **sociétaires-bénévoles** dont la mission est de rencontrer les futurs emprunteurs dans leur environnement. Cette rencontre permet aux équipes crédit de la Nef d'avoir une **meilleure compréhension** du projet et de **nouer une relation** qui se poursuit à travers un suivi régulier du projet au fil de son évolution.

...POUR PLUS DE SÉCURITÉ ET DE TRANSPARENCE.

Cette validation de la Nef permet de s'assurer que seuls des **projets solides** et **responsables** seront publiés et soumis au financement. Il ne reste plus au porteur de projet qu'à mettre en avant son activité en restant connecté sur www.pret-de-chez-moi.coop !

LA NEF COOPÉRATIVE DE FINANCES SOLIDAIRES

La Société financière de la Nef s'est donnée pour mission de relier épargnants et emprunteurs autour de projets respectueux de la personne et de la Terre. Elle intervient au moyen de prêts pour soutenir des projets à caractère social, environnemental ou culturel grâce à l'argent que lui confient ses sociétaires et ses épargnants. La Société financière de la Nef est un établissement agréé par la Banque de France. Elle est contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et adhère au Fond de Garantie des Dépôts.

NOS VALEURS FONDATRICES

L'éthique

La Nef sélectionne les projets qu'elle finance en fonction de leur utilité écologique, sociale ou culturelle. Elle privilégie des initiatives qui visent le développement local de l'économie et choisit délibérément de n'encourager aucune action qui nuirait à la personne et à l'environnement.

La transparence

La Nef publie chaque année la liste de tous les projets financés grâce à l'épargne collectée en précisant les coordonnées des emprunteurs et les principales caractéristiques des prêts. Chaque épargnant peut ainsi se rendre compte de l'utilisation qui est faite de son argent.

La solidarité

Dans le projet de la Nef, l'économie est le domaine d'activité humaine au sein duquel doit s'exercer la fraternité, au sens de coopération et de solidarité. La coopérative s'attache à recréer un lien de sens entre les personnes dans les circulations financières en utilisant l'argent comme outil de solidarité.



Plateforme Internet
de finance participative

CONTRIBUTEURS

→ Vous souhaitez mettre votre épargne au service d'une économie locale ?

→ Vous souhaitez soutenir des projets qui ont du sens ?

Devenez acteur d'une économie responsable grâce à **Prêt de chez moi** !

COMMENT ?

1. Vous vous connectez sur www.pret-de-chez-moi.coop ;
2. Vous choisissez le projet que vous souhaitez soutenir ;
3. Vous ouvrez un compte à terme affecté¹ au projet choisi ;
4. Vous soutenez concrètement l'économie de votre territoire !

POURQUOI ?

Avec **Prêt de chez moi** :

- Vous soutenez un projet **respectueux** de la personne et de son environnement sur votre territoire ;
- Vous allez encore plus loin dans la **transparence** de l'utilisation de votre épargne en décidant vous-même de l'affectation de votre dépôt ;
- Vous pouvez **échanger** directement avec le porteur de projet tout au long du processus de développement de son activité.

Ce compte de dépôt à terme comporte un risque de perte en capital.

PORTEURS DE PROJETS

→ Vous souhaitez créer ou développer une activité professionnelle dans les **secteurs sociaux, culturels ou environnementaux** ?

→ Vous avez un besoin de financement situé entre **3 000 et 15 000 euros** ?

Optez pour le financement collaboratif³ de votre projet grâce à **Prêt de chez moi !**

COMMENT ?

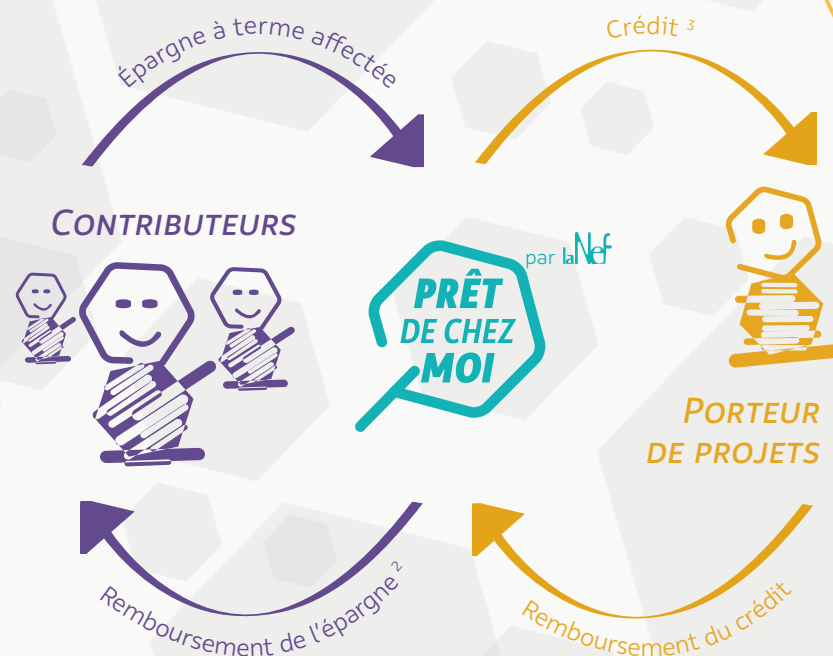
1. Vous vous connectez sur www.pret-de-chez-moi.coop ;
2. Vous présentez votre projet en ligne ;
3. Vous rencontrez un sociétaire-bénévole de la Nef afin d'échanger sur votre projet ;
4. Vous recevez une réponse et, en cas de validation, votre projet est mis en ligne !

POURQUOI ?

Avec **Prêt de chez moi** :

- Vous bénéficiez d'une **solution de financement** directe et collaborative ;
- Vous pouvez mobiliser **toute personne** (vos proches, vos collaborateurs, vos amis, ...) pour vous accompagner dans le développement de votre projet ;
- Vous constituez un **réseau de contributeurs** qui peuvent rapidement devenir des partenaires pour votre projet mais aussi les premiers clients ou prescripteurs de votre activité.

COMMENT ÇA MARCHE ?



**PRÊT DE CHEZ MOI
C'EST PLUS QU'UN FINANCEMENT,
C'EST LE DÉBUT D'UNE HISTOIRE COLLECTIVE
AU SERVICE DE PROJETS RESPONSABLES !**

³ Offre réservée aux professionnels et entreprises après étude et acceptation du dossier par la Société financière de la Nef.

¹ Les dépôts à terme **Prêt de chez moi** sont nantis en garantie du remboursement des crédits. Le nantissement est l'acte juridique qui vous engage à abandonner une partie de votre dépôt en cas de défaillance de remboursement du prêt du porteur de projet. Vous choisissez vous-même la part de votre dépôt que vous souhaitez nantir (entre 25% et 75%).
² Sous réserve de la non-défaillance de remboursement du prêt du porteur de projet.